



Association loi 1901

# Fédération Nationale des Bateaux Ecoles



[www.bateau-ecole.com](http://www.bateau-ecole.com)

Héritière de la F. E. E. C. N. P. M.

## BUTS

- DÉFENSE** de l'activité des Établissements d'Enseignement de la conduite des Navires de Plaisance à Moteur
- PROMOTION** à toutes **ENTREPRISES, INITIATIVES** ou **ŒUVRES**
- AIDE** de nature à servir ou à développer les dits intérêts.
- SOUTIEN**

**Monsieur Ernest CORNACCHIA**  
**Chef de la mission de la navigation**  
**De plaisance et des loisirs nautiques**

### Le Président

19, rue Vis - F-29000 QUIMPER  
Tél. : (33) 02 98 53 68 20  
Fax. : (33) 02 98 53 79 85

## TRANSMISSION COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIE

(1 page dont celle-ci) au 01 44 49 80 01

Quimper, le 1<sup>er</sup> février 2008

Réf. : PB/08-0201\_2

**Objet : Lieux d'examen**

Cher Monsieur,

Je viens d'être saisi par plusieurs bateaux écoles de la **région Centre**, pour lesquels le lieu d'examen pose un problème sérieux.

Ainsi Monsieur Antoine ZANCHET directeur de l'Ecole de Navigation du Centre me fait part du désistement de candidats. En effet 26 personnes s'étaient inscrites pour la préparation à l'extension HAUTURIERE et, lorsqu'elles ont appris qu'elles devraient se déplacer jusqu'à PARIS pour se présenter à l'examen, 22 se sont désistées. Vous comprendrez qu'il est inadmissible que des contraintes injustifiées de déplacement soient de nature à perturber la bonne marche d'un bateau école.

Pour ma part, il me semble quelque peu excessif de faire déplacer des personnes de BOURGES jusqu'à PARIS.

Au lendemain du Grenelle de l'environnement, je trouve incompréhensible que l'on puisse amplifier de cette manière la dégradation de notre fragile environnement et, ce sans omettre les énergies dépensées inutilement et les temps ainsi perdus. Il me paraît plus aisé de déplacer un examinateur que 26 personnes qui ont pour la plupart des impératifs professionnels d'autant qu'il existe des services de l'Équipement à BOURGES tout à fait à même de recevoir des sujets, d'assurer la surveillance de l'épreuve puis, éventuellement de renvoyer les copies pour correction dans la mesure où ils ne seraient pas habilités à le faire.

Nous souhaiterions que vos services accordent la plus grande attention aux difficultés qu'occasionnent ces déplacements et que des mesures soient envisagées pour une organisation plus rationnelle des examens.

En vous remerciant pour votre attention, recevez Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre Bost – Président